



CHRONIQUES CSE du 25/05/2023

❖ LES CONSIGNES DE SECURITE

La Direction nous a présenté en séance le nouveau panneau regroupant les principales consignes de sécurité. Celui-ci affiche un nouveau look plus aéré, plus lisible et moins rébarbatif à lire. La Direction table sur ces atouts pour qu'il soit mieux lu et davantage mis en application.

Vos élus sont revenus sur certains points qui ne nous semblaient pas clairs et/ou bien compris et appliqués par le personnel.

- Il est interdit d'ouvrir seul une agence si l'ouverture de la porte ne peut pas être contrôlée par l'employé, si on n'est pas en CDI et s'il n'y a pas de volumétrie inversée. Ces 3 prérequis sont indissociables.
- En cas d'incivilité, il faut continuer d'essayer d'isoler le client mais ne pas rester seul avec lui. Toujours demander de l'aide.

Le nouveau panneau de consignes sera remis aux agences fin septembre.



❖ FERMETURES ESTIVALES

Comme tous les ans, la Direction nous a présenté la liste des agences qui fermeront cet été au mois d'août. Si l'an passé 40 points de vente avaient fermé leurs portes, cette année il ne devrait y en avoir que 28. Comme d'habitude nous avons demandé si ces fermetures sont dues à un manque de personnel. La réponse donnée par la Direction a été que non (on s'en doutait un peu) et que le seul moyen de ne pas fermer ces agences était de ne pas prendre de congés en août... et s'est empressée d'ajouter que bien évidemment il n'en était pas question (on s'en sort bien !).

Ces fermetures se feront du 1^{er} au 19 août. Les différentes informations à la clientèle (fermeture, agence de repli...) leur seront communiquées fin juillet.



❖ **PRESENTATION DES 5 RÔLES FONDAMENTAUX DES MANAGERS**

La présentation du Pacte Manager nous a été faite par Mme LEGROS. Pour justifier ce nouveau pacte, la Direction nous a précisé que les managers avaient besoin d'être accompagnés au vu du contexte actuel en constante et perpétuelle évolution. Ce pacte a été élaboré en cogestion avec des managers et autres salariés. 3 séminaires ont eu lieu en avril. La Direction nous a affirmé avoir entendu la voix et les demandes des salariés.

Pour la Direction un bon vendeur n'est pas forcément un bon manager. Par contre l'inverse fonctionnerait...

Un bon manager doit rassembler les 6 qualités qui font et « feront la force de notre culture d'entreprise » : la fierté et l'enthousiasme, l'épanouissement professionnel, la sérénité, l'authenticité, le sens du résultat et enfin l'intelligence collective.

Les rôles des managers ont été définis et répertoriés au nombre de 5.

- Communiquer et porter le sens (des objectifs et de la promesse client) ...
- Cultiver la confiance et la responsabilisation en créant un cadre serein et bienveillant...
- Accompagner les personnes dans leur épanouissement professionnel...
- Animer une dynamique participative et positive en cultivant l'enthousiasme et la satisfaction client...
- Développer et piloter la performance dans toutes ses dimensions...

Un pacte c'est un référentiel connu de tous et appliqué par tous. À aujourd'hui, on ne peut pas dire que les valeurs prônées par l'entreprise soient respectées par tous les managers. Par une grande majorité oui, mais pas par tous. Forces exemples ont été donnés par les élus à la Direction mais encore une fois, la Direction n'a pas écouté et a préféré ne retenir que ce qui va bien. La Direction nous a affirmé à plusieurs reprises que les hommes ne changent pas rapidement mais qu'elle table sur le bon sens pour arriver à faire respecter ce nouveau pacte. Nous avons souhaité qu'une présentation en soit faite à tout le personnel lors d'une réunion du jeudi.

Le prochain atelier aura lieu le 26 septembre.

Vos représentants au CSE : Benoit BRIER, Marie-Laure CRENN, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN, Valérie RAULT, Arnaud le POGAM.

